

Recyclage des déchets du bâtiment, réunion d'information Ecomaison

mercredi 7 décembre 2022, par [lpe](#)

Recyclage des déchets du bâtiment : Ecomaison organise une Rencontre à Bordeaux pour échanger avec les entreprises du bâtiment et les collectivités mercredi 7 décembre à Bordeaux - Darwin / Chantiers de la Garonne - ZA Quai des Queyries, Port Bastide.

Ecomaison (précédemment Eco-mobilier) est agréé par les pouvoirs publics pour prendre en charge la filière de recyclage des produits et matériaux de construction du bâtiment. Il organise une Rencontre Régionale à Bordeaux pour informer et échanger avec les entreprises et les collectivités locales.

Avec la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), la filière de recyclage des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB) va se mettre en place à partir du 1er janvier 2023.

Les implications sont nombreuses pour les entreprises du bâtiment (fabricants, distributeurs, importateurs, places de marché...) et pour les acteurs publics du territoire sur les plans économique, technique et organisationnel.

Aussi Ecomaison invite les entreprises et les collectivités locales à participer à une des 6 rencontres régionales organisées à Lyon, Aix-en-Provence, Rennes, Toulouse, Bordeaux, Nancy.

Au programme : informations réglementaires sur la filière de recyclage du bâtiment, offre de services et d'accompagnement partenarial, déploiement opérationnel de la filière à l'échelle des territoires...

Une journée organisée en 2 temps pour informer les entreprises et les collectivités

La matinée pour les entreprises :

9h30 - Accueil café

10h / 12h - Présentation de la nouvelle filière et réponses aux questions

12h / 13h30 - Cocktail déjeunatoire

Inscriptions pour les entreprises : <https://bit.ly/3Twxxk5>

L'après-midi pour les collectivités territoriales

12h / 14h - Cocktail déjeunatoire

14h / 16h - Présentation de la nouvelle filière et réponses aux questions

Inscriptions pour les collectivités locales : <https://bit.ly/3hFHvm6>

Des rencontres en partenariat avec Ecominéro

Ecominéro sera aux côtés d'Ecomaison lors des rencontres régionales pour une information complète aux entreprises et aux collectivités locales. En effet, Ecomaison, au travers de son accord de coopération croisée avec Ecominéro (agréé pour la catégorie 1 - matériaux inertes), propose la conformité réglementaire sur l'ensemble de la filière bâtiment en intervenant sur les deux catégories des produits et matériaux, inertes et non inertes.

A propos :

Eco-mobilier devient Ecomaison. Il est le seul éco-organisme agréé par l'Etat pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des matériaux et objets pour toute la maison.

Créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français de mobilier, Eco-mobilier est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, le tri, le réemploi, le recyclage et la

valorisation de tous les éléments d'ameublement et de literie. En 2021, Eco-mobilier c'est : 6542 adhérents, 310 M€ d'éco-participation, 1,2 million de tonnes de meubles collectées et valorisées à 94 %.

En 2022, Eco-mobilier obtient les agréments pour prendre en charge les jouets, les articles de bricolage et de jardin et les produits et matériaux de construction du bâtiment.

Il devient ainsi le seul éco-organisme pour toute la maison, Ecomaison.

www.eco-mobilier.fr